

L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ AU MAROC

*Zaam Houria, faculté Polydisciplinaire Tétouan,
Université Abdelmalek ESSAADI Tétouan – Tanger*

Résumé: Au cours de ces dernières années, nous assistons à un développement du nombre des entreprises créées par les femmes dans le monde. Au Maroc, l'évolution économique du pays a poussé les femmes marocaines à devenir un acteur actif, et non pas passif, de la société. Le nombre de femmes entrepreneurs marocaines, qui possèdent ou dirigent une société, dépasse les 6.000 femmes, représentant environ 11% du total des entreprises marocaines. La présente intervention vise à dresser un état des lieux de l'entrepreneuriat au féminin au Maroc ainsi que ses réalités, à travers la description des caractéristiques des femmes propriétaires dirigeantes ainsi que de leurs entreprises. Un tel constat soulève des questions intéressantes au regard des politiques d'accompagnements et de soutien proposées par l'Etat et par le tissu associatif. Les femmes chefs d'entreprises jouent un rôle primordial dans l'économie marocaine mais souffrent d'un nombre important d'obstacles dont elles doivent faire face avec courage, tout au long de leur parcours. Parmi lesquels, nous citons les difficultés d'accès au marché, au financement, le manque des compétences techniques, contraintes culturelles....qui freinent le succès des femmes dans la conduite de leurs affaires.

Mots clés: Entrepreneuriat féminin, femmes marocaines, condition sociale, entreprises féminines, emploi, croissance.

Abstract: In recent years we have witnessed a growth in the number of businesses created by women worldwide. In Morocco, the economic development of the country pushed the Moroccan women become an active player, not liabilities of the company. The number of Moroccan women entrepreneurs who own or manage a company exceeds 6,000 women, representing approximately 11% of total Moroccan companies. This intervention aims to establish a state of female entrepreneurship in Morocco and its realities, through the description of the characteristics of women leaders and owners of their businesses. This finding

raises interesting questions with regard to the accompaniment and support offered by the State and the social fabric policies. Women entrepreneurs play an important role in the Moroccan economy but suffer major obstacles they face with courage, throughout their course number. Among them, we cite the market access difficulties, funding, lack of technical skills, cultural constraints that limitthe success of women in the conduct of their business.

Key words: Female entrepreneurship, Moroccan women, social status, women's enterprises, employment, growth.

INTRODUCTION GENERALE

« Tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de travailler dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des changes égales" Convention n° 111, Organisation internationale du travail.

Les femmes travaillent depuis des siècles mais on croit souvent à tort, que le travail des femmes est récent. Il est pourtant évident que la femme n'a pas attendu le XXème siècle pour se mettre à travailler.

Pendant longtemps, la femme s'est occupée de la sphère privée et familiale: ménage, éducation des enfants, cuisine..... Peu à peu, ces fonctions sont devenues de véritables métiers: agents d'entretiens, institutrice, infirmière, sage-femme et ont donc commencés à être rémunérés... mais peu. Ce lourd passé culturel du travail gratuit des femmes explique pourquoi les femmes sont plus présentes dans des métiers d'éducation, soignante ou de communication et surtout pourquoi elles gagnent moins: elles-mêmes n'ont pas été payées pendant longtemps et ont quelque part l'impression de ne pas «mériter» le salaire qu'on leur donne.

Depuis plusieurs années elles tendent à affirmer leur identité dans la population active. Le rôle de la femme est passé d'un rôle de femme associée à une «épouse-mère» à une femme autonome et désireuse de carrière professionnelle.

Depuis plusieurs années, de plus en plus d'hommes sont devenus incapables de subvenir seuls aux besoins de leurs familles à cause du chômage structurel et de la faible croissance des salaires, ce qui a amené les femmes à investir de plus en plus

le marché de l'emploi. Cette situation a contribué au changement de la structure familiale et à améliorer la condition des femmes dans la société.

Les statistiques montrent que la part de femmes optant pour une activité indépendante par opposition à un emploi salarié s'est redressée au début des années 80. En 2002, les femmes représentaient 27% des travailleurs indépendants.

Alors qu'en 2012, dans l'Union Européenne, les femmes représentent en moyenne presque un tiers des dirigeants d'entreprises privées (32,5% des femmes contre 67,5% d'hommes) mais dans la plupart des Etats, ce taux est plus bas. (Par exemple, à Chypre, seulement 8,2% des dirigeants d'entreprises sont des femmes, 16% à Malte, 19% en Irlande et 21% en Finlande. Cinq Etats membres dont la France et l'Espagne sont au-dessus de la moyenne européenne.

Au Maroc, l'évolution économique du pays a poussé les femmes marocaines à devenir un acteur actif, et non pas passif, de la société. Le nombre de femmes entrepreneurs marocaines, qui possèdent ou dirigent une société, dépasse les 6.000 femmes, représentant environ 11% du total des entreprises marocaines.

Depuis des années, l'entrepreneuriat féminin participe réellement au développement économique des pays.

Ce développement est dû à l'augmentation et à la prédominance de la part des activités tertiaires dans l'économie (tertiarisation), à l'accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur de la femme. Face à cette poussée importante des femmes entrepreneurs au Maroc, notre travail portera sur l'entrepreneuriat féminin au Maroc, essentiellement sur les femmes entrepreneurs. Après un bref appel historique et définitions de l'entrepreneuriat, nous traiterons les points suivants. Nous traiterons les points suivants: Les différents types et formes de l'entrepreneuriat, la situation actuelle en chiffres de l'emploi et de l'auto – emploi des femmes au Maroc, l'Entrepreneuriat (Féminin) moteur de dynamisme économique, réalité de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, les obstacles auxquels les femmes – propriétaires – dirigeantes devront faire face et enfin les mesures en faveur de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.

1. HISTORIQUE ET DEFINITIONS DE L'ENTREPRENEURIAT

1.1 Historique de l'entrepreneuriat

1.1.1 Economie agraire et organisation artisanale (XIXème siècle)

La plupart des activités économiques relèvent du secteur primaire et reposent sur la maîtrise d'un métier qui se transmet au fil des décennies de père en fils, de générations en générations: activités artisanales, minière, agricoles...

C'est la période où chaque entreprise se développe dans un cadre restreint. Les moyens de transport étaient peu sophistiqués (cheval est un mode de transport usuel). Ces sociétés génèrent des activités depuis des siècles et refusent toutes sortes d'innovation.

1.1.2 Economie industrielle multinationale (fin XIXème siècle)

A la fin du XIXème siècle, les attachements aux pratiques traditionnelles devient archaïques.

Les idées des artisans et des paysans laissent la place à celle de l'industriel, présenté comme entrepreneur inventif et engagé dans la création d'un nouveau monde. La naissance des puissants industriels et financiers va permettre la séparation entre les fonctions de propriété et de management et la création en 1932 le capitalisme manageriel.

1.1.3 Economie de services et organisation PME (Fin XXème siècle)

La fin du XXème siècle connaît le développement de la moyenne puis la petite entreprise. Les avantages de ces petites entreprises résident dans leur souplesse opérationnelle. Elles passent facilement de la fabrication d'un modèle à un autre et leurs charges de structure (fixes) sont faibles. Elles sont souples et font face d'une adaptation face à la crise. Avec l'instauration du capitalisme mondial se développe un autre genre de capitalisme: le capitalisme entrepreneurial fondé sur le modèle de la PME plus proches des clients. L'émergence du rôle de la PME coïncide avec la montée du secteur tertiaire.

1.2 Historique de l'entrepreneuriat au Maroc

1.2.1 Période après indépendance

L'entrepreneuriat a subi une évolution depuis l'indépendance en 1956:

- La marocanisation en 1973;
- L'adoption en 1983, le Programme d'Ajustement Structurel et le lancement d'un vaste programme de privatisation et l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie, porteuses de dynamiques économiques et sociales innovantes. Cette classe d'hommes d'affaires a investi dans des secteurs producteurs de richesse: textile, agro alimentaires, industrie légère.

1.2.2 Fin des années 90

Depuis la fin des années 90, le Maroc offre l'image d'un vaste chantier des réformes qui a entraîné des mutations structurelles et un dynamisme remarquable au niveau de tous les compartiments de l'activité économique.

Pendant cette période, une stratégie socioéconomique impliquant de nouvelles pratiques entrepreneuriale est apparue au Maroc. Le travail autonome rallie l'objectif de la création d'emplois (auto-emploi) à celui de la dynamique de l'économie régionale et locale par la création de nouvelles activités à forte valeur ajoutée (insertion des jeunes diplômés).

1.2.3 Définitions de l'entrepreneuriat

Plusieurs définitions de l'entrepreneuriat peuvent être distinguées:

1.2.4 Joseph SCHUMPETER (1950)

La compréhension que nous avons de l'entrepreneuriat doit beaucoup à l'économiste Joseph Schumpeter ainsi qu'à l'école autrichienne. Pour Schumpeter (1950): «Un entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie».

Nous rappelons qu'inventer, c'est créer quelque de nouveau. Une invention est la création d'une nouvelle idée, tandis que l'innovation est liée à l'utilisation de cette nouvelle idée. L'innovation se distingue de l'invention par ou de la découverte par son caractère opérationnel et sa mise en œuvre concrète.

L'entrepreneuriat conduit à une «destruction créatrice» dans les marchés et les secteurs de l'économie parce que de nouveaux produits et modèles économiques arrivent et remplacent les anciens. Ainsi, la destruction créatrice est à l'origine du dynamisme industriel et de la croissance à long terme. En effet, plus le taux de construction et de destruction est élevé plus ses effets positifs sur l'économie est grand.

1.2.5 Franck Knight (1967) et Peter Drucker (1970)

Pour Frank Knight (1967) et Peter Drucker (1970), l'entrepreneuriat consiste à prendre des risques. Pour ces auteurs, entrepreneuriat et risque sont deux notions qui vont ensemble. Elle décrit le processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation d'occasions. Ainsi, un entrepreneur peut être défini comme «quelqu'un qui agit non en fonction des ressources qu'il contrôle actuellement, ainsi qui poursuit inlassablement une occasion».

L'entrepreneur est une personne qui est prête à mettre en jeu sa carrière et sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée, à mettre son temps et son capital dans une entreprise risquée.

1.2.6 Pinchot (1985)

Pinchot (1985) introduit le terme d'entrepreneuriat pour décrire les activités entrepreneuriales au sein même d'une grande organisation.

1.2.7 Howard H. Stevenson de l'université de Harvard, décrit comme «Lion de l'entrepreneuriat» par Forbes Magazine, introduit le terme d'entrepreneuriat pour décrire les activités entrepreneuriales au sein même d'une grande organisation. L'entrepreneuriat est « la poursuite d'une occasion quelles que soient les ressources contrôlées actuellement».

1.2.8 Louis Jacques Filion (1988 et 1991)

«L'entrepreneuriat: c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise».

1.2.9 Verstraet et Fayolle (2005)

L'entrepreneuriat est vu comme un « phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion ». Pour eux, quatre paradigmes peuvent cerner le concept d'entrepreneuriat: La création d'une organisation (non réduite à la seule création d'entreprise), la détention construction, explication d'une occasion d'affaires, la création de valeur, l'innovation. Ces paradigmes peuvent se combiner plutôt que s'opposer. Le premier est le plus caractéristique de l'entrepreneuriat, mais ne pourrait se penser sans les autres, qu'il peut incorporer. Le paradigme de l'innovation est le plus contestable, puisque certains phénomènes entrepreneuriaux ne sont pas innovants.

1.2.10 Définition générale

- L'entrepreneuriat (ou l'entrepreneuriat) est l'action de créer de la richesse et / ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise.
- L'entrepreneuriat est une activité difficile et bon nombre de projets de créations d'entreprises n'aboutissent pas.

- Les formes d'entrepreneuriat varient selon le type d'organisation qui est mis en place.
- L'entrepreneuriat peut créer des emplois.

2 LES DIFFERENTS TYPES ET FORMES D'ENTREPRENEURIAT

Au Maroc, l'activité économique et entrepreneuriale actuelle se caractérise par une forte présence des PME et PMI (96% du tissu entrepreneurial national), d'où l'émergence de différents types et formes d'entrepreneuriat: L'entrepreneuriat individuel et collectif, l'entrepreneuriat formel et informel, l'entrepreneuriat privé et public, l'entrepreneuriat féminin et masculin.

2.1 L'entrepreneuriat individuel et collectif

2.1.1 L'entrepreneuriat individuel

«L'entrepreneuriat individuel est la volonté d'une personne de démarquer, d'acquérir plus d'indépendance et de liberté sans qu'intervienne une autorité». Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnel, professionnel et financier. Beaucoup d'entrepreneurs se lancent en affaires par passion et non pour faire de l'argent. Puis, se rendent compte que cela peut être payant. Alors, pourquoi ne pas faire d'une pierre à deux coups? Les profits n'empêchent pas les passions. Il y a 20 ans, que ce soit au Maroc ou en Algérie, les entrepreneurs étaient plus rares et on les considérait comme des êtres exceptionnels. Aujourd'hui, un plus grand nombre de personnes se lancent dans les affaires. Leur statut est de plus en plus valorisé et davantage de ressources ont été mises à leur disposition.

Au Maroc citons le nouveau dispositif pour l'appui à la création de petites et très petites entreprises (TPE) dans le cadre du PRONACE (Programme National d'Aide à la Création d'Entreprise).

En Algérie, nous pensons à «L'appui accordé par l'Etat algérien au renforcement du rôle de la femme dans toutes les sphères notamment, dans le domaine de l'investissement et de l'entrepreneuriat »¹.

2.1.2 L'entrepreneuriat collectif

L'entrepreneuriat collectif est caractérisé par un groupe d'individus qui décèlent un même besoin et qui choisissent d'unir leurs efforts afin de répondre à ce besoin.

Toujours est-il que l'entrepreneuriat collectif inclut aussi les organisations à but lucratif que les organisations à but non lucratif qui œuvrent dans notamment dans le secteur de l'économie sociale. Dans l'entrepreneuriat collectif, les individus partagent les bénéfices et les pertes.

Leur souci consiste à entreprendre ensemble et non à être en concurrence. Ils veulent partager leur leadership, généralement dans le but de créer des retombées sociales et de développer leur milieu. Le travail d'équipe représente le principal défi de l'entrepreneuriat collectif. Il faut faire un effort pour garder l'harmonie au sein du groupe. Un individu, pourrait toujours changer d'idée comme bon lui semble. Les membres d'un groupe, eux, devront avoir la volonté de travailler ensemble tout en apprenant à gérer une entreprise.

2.2 L'entrepreneuriat formel et informel

2.2.1 L'entrepreneuriat formel: d'opportunité, d'innovation et de développement.

2.2.2 L'entrepreneuriat informel: Force (de nécessité, d'un besoin).

2.3 L'entrepreneuriat privé et public

2.3.1 L'entrepreneuriat privé: Entreprise privée

2.3.2 L'entrepreneuriat public: Etablissement public

2.4 L'entrepreneuriat féminin et masculin

2.4.1 L'entrepreneuriat féminin: La création et le développement des entreprises par les femmes depuis une vingtaine d'années dans le cadre de la politique de légalité des chances.

2.4.2 L'entrepreneuriat masculin: Entrepreneuriat, toujours une affaire d'hommes!

3. LA SITUATION ACTUELLE EN CHIFFRES DE L'EMPLOI ET DE L'AUTO – EMPLOI DES FEMMES AU MAROC

Notre objectif est de mettre l'accent sur les principales caractéristiques de l'activité des femmes sur le marché de l'emploi et de l'auto-emploi.

Selon le Haut Commissariat au Plan au Maroc, la population âgée de 15 ans et plus est estimée, en 2011, à 23,5 millions de personnes dont 11,5 millions sont actives (10,5 millions de personnes pourvues d'un emploi et 1,03 millions au chômage) et 11,93 millions sont inactives. Il ressort des données du tableau ci-dessus que les femmes sont sous-représentées dans l'offre globale de travail avec une part qui ne dépasse pas 26,7% et pourtant elles représentent plus de 51% de la population totale marocaine en 2011. (Tableau 1).

Tableau 1: Structures démographiques et culturelles de la population active âgée de 15 ans

Indicateurs	Urbain	Rural	National
Population totale âgée de 15 ans et plus (en milliers)	14 067	9 402	23 469
Taux de féminisation de la population âgée de 15 ans et plus (en %)	51,5	51,4	51,5
Population active âgée de 15 ans et plus (en milliers)	6 089	5 449	11 538
Taux de féminisation de la population active âgée de 15 ans et plus (en %)	21,5	32,5	26,7

Source: Haut Commissariat au Plan (Maroc) 2011.

Les données ci-dessus montrent que (tableau 2):

- Les ruraux travaillent relativement plus que les citadins. Le taux d'activité en zones rurales est de 57,9% contre 43,3% en zones urbaines;

- Le taux d'activité des femmes reste faible, 25,5% contre 74,3% pour les hommes. Ce taux est particulièrement bas parmi les citadines, soit 18,1% contre 36,6% pour les femmes rurales.

Tableau 2: Taux d'activité de la population active âgée de 15 ans et plus selon le sexe (en %)

Indicateurs	Urbain	Rural	National
Masculin	70,1	80,5	74,3
Féminin	18,1	36,6	25,5
Les deux sexes	43,3	57,9	49,2

Source: Haut Commissariat au Plan (Maroc) 2011.

Les données relatives à la population active urbaine font apparaître une légère régression du taux de féminisation en pourcentage de la population active (la part des emplois occupés par des femmes ou taux d'activité des femmes) qui est passée de 27% en 2010 à 26,9% en 2011 et un chômage de plus en plus important qui a atteint 30,6% en 2011 contre seulement 28,3% en 2010 (tableau 5).

Il ressort du tableau ci-dessous (tableau 3) qu'au niveau national, le secteur privé emploie à lui seul 90% de la population active occupée (97,7% en milieu rural contre 82,4% en milieu urbain). Le secteur public et semi public, qui emploie 8,7% des actifs occupés, offre plus d'opportunités d'emploi aux citadins (15,5% d'emploi urbain) qu'aux ruraux (seulement 1,9%).

Tableau 3: Répartition (en %) de la population active occupée adulte selon le secteur d'emploi, le sexe et le milieu de résidence

Secteur d'emploi	Urbain			Rural			Total		
	Fém	Mas	Ens	Fém	Mas	Ens	Féminin	Masculin	Ensemble
Secteur public et semi-public	14,1	21,5	15,5	2,6	0,4	1,9	8,9	8,3	8,7
Secteur privé	85,2	71	82,4	97,0	99,2	97,7	90,5	88,7	90,0
Autres	0,7	7,4	2,0	0,5	0,4	0,4	0,6	3,0	1,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: Haut Commissariat au Plan (Maroc) 2011.

Par ailleurs, le taux d'activité féminin urbain et rural (le rapport de la population active féminine à la population active totale) a connu une grande évolution depuis des décennies. Il est passé de 20% en 1980, à 29% en 1992 à seulement 26% en 2000. En séparant le milieu urbain du milieu rural, on constate

que le taux d'activité des femmes a doublé entre 1982 et 1990. Il est donc passé de 8% à 16% pour atteindre 23% en 2000 et presque 27% en 2011 (tableau 4). Cela montre bien les transformations du positionnement des femmes sur le marché du travail au Maroc.

Ainsi, la stabilité des activités des femmes et l'augmentation du taux de chômage des femmes ne s'accompagnent pas d'une baisse des inégalités entre hommes et femmes au Maroc entre 2010 et 2011. De manière générale, les catégories les plus touchées sont les jeunes et les diplômés, et au sein de ces catégories, les femmes.

Nous rappelons que le taux de chômage en milieu urbain était de 28,4% pour les femmes et 16,9% pour les hommes en 2004 contre 12,3% pour les premières et 10,1% pour les seconds en 1970.

En 2011, 1.028 mille chômeurs sont dénombrés parmi la population active âgée de 15 ans et plus. Le taux de chômage s'est établi ainsi à 8,9%. Selon le milieu de résidence, ce taux est de 13,4% en milieu urbain contre 3,9% en milieu rural.

Le taux de chômage a stagné à 9% en 2012 en raison du faible accroissement de la population active. La faible participation des femmes, la baisse de la fécondité et l'allongement de la durée des études expliquent cette situation.

C'est le plus mauvais résultat, en termes de créations nettes d'emplois, que l'économie marocaine ait jamais réalisé ; du moins depuis l'existence des enquêtes nationales sur l'emploi: 1 000 postes seulement au terme d'une année 2012 qui, paradoxe apparent, a pourtant vu le taux de chômage se stabiliser au niveau où il était en 2011, soit 9%. Bien sûr, faut-il le préciser tout de suite, il n'y a pas eu que 1 000 emplois créés, mais 127 000. Il se trouve que, dans le même temps, les destructions d'emplois se sont chiffrées à 126 000. D'où le solde net de 1 000 emplois.

Ces statistiques, fournies par le Haut commissariat au plan (HCP), montrent cependant que les emplois détruits sont tous des emplois non rémunérés. C'est une évolution intéressante, car jusque-là, ce qui faisait gonfler le volume des créations nettes, c'était, en partie, les emplois non rémunérés. Et ceux-ci sont, grosso modo, localisés dans le secteur agricole. Il est significatif à cet égard que sur les 126 000 emplois perdus en 2012, près de 86% (soit 108 000 emplois) appartiennent au secteur agricole.

Est-ce que cela révèle une tendance de fond vers l'amélioration de la qualité de l'emploi ? Difficile à dire, car les destructions d'emplois non rémunérés sont plutôt le résultat de la mauvaise conjoncture que traverse l'économie marocaine, marquée par une mauvaise campagne agricole l'année dernière. Ensuite, un emploi rémunéré n'est pas forcément synonyme d'un emploi de qualité. D'ailleurs, les créations d'emplois en 2012, qui ont été exclusivement le fait des services, l'ont été en grande partie dans des branches (commerce de détail, réparation d'articles domestiques, etc.) où la qualité des emplois laisse à désirer. Peu de créations, en revanche, ont été observées dans les branches où les emplois sont réellement de qualité, comme les services financiers (banques, assurances...), par exemple.

En termes de structure, les principaux traits caractérisant la population active en chômage peuvent être synthétisés comme suit:

- Le chômage demeure un phénomène essentiellement urbain. Ainsi, près de huit chômeurs sur dix résident en zones urbaines (79,5%) ;

- 69,4% des chômeurs sont des hommes;

- Plus de la moitié des chômeurs (51,8%) sont des primo-demandeurs d'emplois;

- L'examen de la structure de la population active en chômage selon l'âge fait apparaître un poids important des jeunes de moins 25 ans, ils représentent près de 40% de cette population;

- L'analyse du profil des chômeurs montre également que, sur le plan qualification, sept chômeurs sur dix sont diplômés (46,0% détiennent un diplôme de niveau moyen et 26,5% ont un diplôme de niveau supérieur);

- 64,8% des chômeurs sont en situation de chômage depuis plus d'une année. Cette proportion atteint 38,2% parmi les jeunes âgés de moins de 25 ans et 32,4% parmi les diplômés de niveau supérieur (48,8% pour les diplômés de niveau moyen et 18,7% pour les non diplômés).

Malgré la baisse du taux de chômage au niveau national en deçà de 10%, il persiste à des niveaux élevés chez certaines catégories de la population.

Dans les zones urbaines, les jeunes figurent parmi les catégories les plus touchées: 32,2% comme taux de chômage parmi ceux âgés de 15 à 24 ans, et 19,1% parmi ceux âgés de 25 à 34 ans (soit près de un sur cinq).

Les diplômés enregistrent un taux de chômage de 16,7% (15,4% pour les diplômés de niveau moyen et 19,4% pour le niveau supérieur).

Par sexe, les femmes avec une proportion de 75,4% sont plus exposées au chômage de longue durée que leurs homologues masculins (60,3%).

Du point de vue statut dans l'emploi recherché, l'initiative personnelle, visant le montage d'un projet personnel ou le lancement dans des professions libérales, reste limitée. Ainsi, 72,8% des chômeurs désirent travailler en tant que salarié. Ce dernier statut est particulièrement recherché par les femmes (82,6% contre 68,4% pour les hommes) et les diplômés de niveau supérieur (84,1% contre 68,8% pour le niveau moyen et 68,5% pour les sans diplôme).

Tableau 4: Caractéristiques démographiques et culturelles de la population selon le sexe et le milieu de résidence

Nature de l'indicateur		2010			2011		
		Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Population active (en milliers)	Masculin	4 702	3 756	8 458	4 788	3 740	8 528
	Féminin	1 304	1 826	3 130	1 312	1 821	3 133
	Ensemble	6006	5582	11588	6100	5561	11661
Taux de féminisation (en %) de la population active		21,7	32,7	27,0	21,5	32,7	26,9

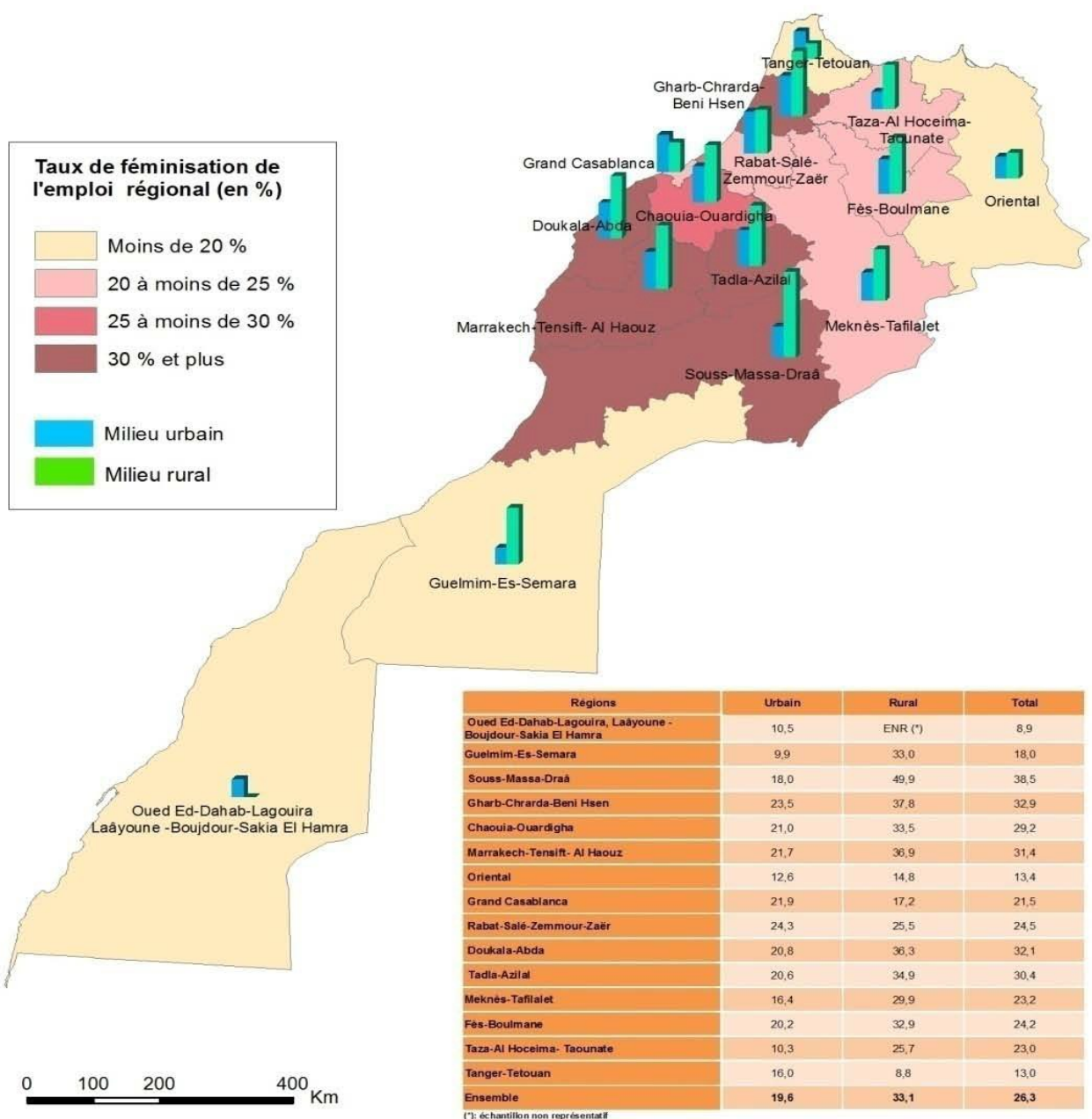
Source: Haut Commissariat au Plan (Maroc) 2011

Tableau 5: Caractéristiques démographiques et culturelles et socio - professionnelles de la population active en chômage

Nature de l'indicateur		2010			2011		
		Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Population active en chômage (en milliers)	Masculin	566	178	744	540	174	714
	Féminin	258	35	293	277	37	314
	Ensemble	824	213	1037	817	211	1 028
Taux de féminisation (en %) de la population active en chômage		31,3	16,7	28,3	34,0	17,7	30,6

Source: Haut Commissariat au Plan (Maroc) 2011.

Taux de féminisation de l'emploi régional selon le milieu de résidence en 2011



0 100 200 400 Km

L'analyse du taux de féminisation de l'emploi au niveau régional montre que près de 26,3% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus sont des femmes. Cette proportion cache des disparités importantes entre régions. En effet, le taux de féminisation de l'emploi varie entre 8,9% pour les deux régions du sud et 38,5% pour la région de "Souss-Massa-Draâ".

Concernant le statut dans la profession, il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que le taux de salariat est plus prépondérant dans les deux régions du sud (72,2%), la région du " Grand Casablanca " (70,3%) et la région de "Rabat-Salé-Zemmour-Zaër " (61,2%) alors que l'auto-emploi est plus répandu dans les régions de "Tanger-Tetouan" et de " Tadla-Azilal " avec respectivement 42,0% et 39,0% (tableau 6).

Tableau 6: Répartition des actifs occupés âgés de 15 ans et plus par région selon le statut professionnel

Régions	Salariés	auto-employés	Emploi non rémunéré	Total
Oued Ed-Dahab-Lagouira, Laâyoune -Boujdour-Sakia El Hamra	72,2	27,5	0,3	100,0
Guelmim-Es-Semara	52,0	37,1	10,9	100,0
Souss-Massa-Draâ	38,9	33,2	27,9	100,0
Gharb-Chrarda-Beni Hsen	34,5	32,5	33,0	100,0
Chaouia-Ouardigha	32,9	31,3	35,8	100,0
Marrakech-Tensift-Al Haouz	37,4	32,8	29,9	100,0
Oriental	51,3	36,6	12,1	100,0
Grand Casablanca	70,3	27,4	2,3	100,0
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	61,2	29,1	9,7	100,0
Doukala-Abda	27,6	34,4	38,0	100,0
Tadla-Azilal	30,9	39,0	30,1	100,0
Meknès-Tafilalet	42,4	34,2	23,4	100,0
Fès-Boulmane	54,7	31,7	13,6	100,0
Taza-Al Hoceima-	19,3	35,7	45,0	100,0

Taounate				
Tanger-Tetouan	41,8	42,0	16,2	100,0
Ensemble	43,4	33,3	23,4	100,0

Source: Haut Commissariat au Plan (Maroc) 2011.

4. ENTREPRENEURIAT (FEMININ) MOTEUR DE DYNAMISME ECONOMIQUE

Aujourd'hui l'entrepreneuriat est souvent présenté comme moyen de développement économique, de lutte contre la pauvreté et le chômage. Le rôle particulier que tiens l'entrepreneuriat s'explique par les créations d'entreprises et d'emplois, les innovations et la participation au renouvellement du tissu économique qu'il engendre. L'emploi n'est plus créé par les grandes entreprises mais par les petites et par l'auto – emploi des citoyens. En effet de très petites existes dans les économies modernes bien qu'elles soient dominées par les grandes.

Au Maroc, la TPE est la forme la plus dominante de la création d'entreprise. Elles sont de très petite taille et comptent un seul emploi qui est le plus souvent non salarié. Elles occupent une place importante dans l'économie du pays. Elles contribuent à la création de l'emploi et de la richesse économique du pays. Ce qui a un impact majeur sur l'absorption du chômage et le développement social.

Nous présenterons quelques tableaux statistiques sur la création des entreprises physiques et morales ainsi que la Répartition (en %) de la population active occupée adulte selon le statut professionnel, etc.

Répartition régionale des immatriculations des personnes morales au registre de commerce

	2008	2009	2010	2011	2012
Grand Casablanca	9 247	9 365	9 880	10 896	11 493
Rabat-Salé-Zemour	2 878	2 943	3 175	3 459	3 780
Tanger-Tétouan	3 419	3 051	2 946	3 054	3 394
Marrakech-Tensifet-Elhouz	2 698	2 501	2 489	2 688	3 022

Souss-Massa Draa	2 052	2 144	2 014	2 132	2 325
Fès-Boulmane	1 073	1 179	1 189	1 334	1 522
Meknès-Tafilalt	1 037	1 209	1 175	1 294	1 463
Région de l'Oriental	1 175	1 175	1 235	1 244	1 271
Autres	3 805	4 291	4 470	4 616	5 288
Total	27 384	27 858	28 573	30 717	33 558

Source: OMPIC

La répartition régionale des immatriculations des personnes morales au registre de commerce confirme la concentration des sociétés commerciales dans la région du grand Casablanca. Qui représente 34% de l'ensemble des nouvelles immatriculations. Suivi de Rabat-Salé-Zemour (11%), Tanger-Tétouan (10%) et Marrakech-Tensifet-Elhouz (9%).

Répartition régionale des immatriculations des personnes physiques au registre de commerce

	2008	2009	2010	2011	2012
Tanger-Tétouan	3 515	3 001	2 991	3 419	3 600
Grand Casablanca	3 988	3 642	3 518	3 180	2 939
Région de l'Oriental	2 167	2 289	2 318	2 576	2 513
Souss-Massa- Draa	2 725	2 527	2 415	2 488	2 476
Rabat-Salé- Zemour	2 226	2 242	2 204	2 161	2 188
Marrakech- Tensifet-Elhouz	2 635	2 242	2 039	1 950	2 041
Meknès-Tafilalt	2 017	2 040	2 014	1 941	1 884
Fès-Boulmane	1 491	1 403	1 425	1 577	1 618
Autres	9 044	9 992	9 177	8 835	9 169

Total	29 806	29 378	28 101	28 127	28 428
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Source: OMPIC

Concernant la répartition régionale des immatriculations physiques, il y lieu de souligner contrairement aux créations des entreprises morales, la région Tanger – Tétouan est en tête avec 13% du total des entreprises individuelles et en progression continue depuis 2010. La région du Grand Casablanca regroupe uniquement 10% des personnes physiques enregistrées au registre de commerce et maintient sa tendance en enregistrant cette année un recul de 8% par rapport à l'année 2011.

Répartition par forme juridique des personnes morales inscrites au registre de commerce

	2008	2009	2010	2011	2012
SARL	61 %	57,9 %	56,9 %	54,3 %	52,8 %
SARLAU	35,7 %	39,5 %	40,6 %	43,3 %	44,9 %
AUTRES	21 %	1,7 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %
SA	1,2 %	0,9 %	0,7 %	0,6 %	0,5 %

Source: OMPIC

La répartition par forme juridique des sociétés inscrites au registre de commerce en 2012 montre la prédominance de la forme de la société à responsabilité limitée (52,8%). En terme d'évolution, la SARL à associé unique est en progression continue en 2008 à 45% en 2012, ce qui témoigne de la tendance des entreprises individuelles à associé unique. Par contre, la SA est toujours en baisse passant de 1,2% en 2008 à 0,5% en 2012.

Répartition sectorielle des personnes morales inscrites au registre de commerce

	2008	2009	2010	2011	2012
Services	32 %	32,3 %	31,2 %	32,3 %	31,6 %
Commerce	28,1 %	31,4 %	31,7 %	30,7 %	31,1 %
BTP et Activités	28,5 %	27,9 %	27,4 %	26,6 %	27,3 %

immobilières					
Industries	8,4 %	5,9 %	6,4 %	6,8 %	6,4 %
Agriculture – Pêche	2,0 %	1,9 %	2,4 %	2,8 %	2,5 %
Mines / Energie	0,8 %	0,7 %	0,9 %	0,8 %	1,1 %

Source: OMPIC

Les secteurs des services, commerce et du BTP et des activités commerciales sont les plus attractifs pour la création d'entreprises. Ils représentent en 2012 respectivement 31,6%, 31,1% et 27,3% de l'ensemble des branches d'activités déclarées.

Structure de l'emploi selon le statut professionnel en 2008 et 2012 (en %)

	2008	2009	2010	2011	2012
Salariés	43,8 %	44,4 %	44,2 %	43,4 %	43,7 %
Indépendants	27,9 %	27,6 %	27,7 %	28,8 %	29,2 %
Employeurs	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,4 %	2,6 %
Aides familiales	23,3 %	22,9 %	22,6 %	22,7 %	21,5 %
Apprentis	0,8 %	0,7 %	0,7 %	0,6 %	0,6 %
Autres situations	2,0 %	1,6 %	2,0 %	2,1 %	2,4 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source: Haut commissariat au plan 2008 – 2012

Il ressort de l'analyse de la structure de la population active occupée selon le statut professionnel que le salariat demeure le statut le plus fréquent avec 43,7% de la population active occupée en 2012.

Les indépendants occupent la deuxième place avec 29,2% en 2012 contre 27,9% en 2008 connaissant une légère augmentation de 1,3 point entre les deux années. Au niveau national les hommes indépendants occupent 33,6%, ce qui constitue le double des femmes indépendantes (15,5%) en 2011.

Ils sont suivis par les employeurs, les aides familiales et les apprentis, avec une proportion de 24,7%. Cette structure varie d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, si la majorité des citoyens actifs occupés sont des salariés, avec une part de

64,2%, ce sont les aides familiales et apprentis qui prédominent en milieu rural, puisqu'ils représentent 42,4% de l'ensemble des actifs occupés.

Répartition (en %) de la population active occupée adulte selon le statut professionnel, le sexe et le milieu de résidence en 2011

Statut professionnel	Urbain			Rural			National		
	Mas	fém	Ens	Mas	fém	Ens	Mas	fém	Ens
Salariés	60,2	80,5	64,2	30,7	5,5	22,4	46,9	33,5	43,4
Indépendants	28,0	11,8	24,9	40,4	17,6	32,9	33,6	15,5	28,8
Employeurs	4,6	1,6	4,0	1,0	0,0	0,7	3,0	0,6	2,4
Aides familiales	4,1	5,1	4,3	25,8	76,2	42,4	13,9	49,6	23,3
Apprentis	2,9	0,7	2,4	2,1	0,6	1,6	2,5	0,6	2,0
Autres situations	0,1	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source: Haut commissariat au plan 2011

Évolution de la population active occupée entre 2010 et 2011 selon la situation dans la profession et le milieu de résidence

Statut professionnel	Urbain			Rural			Total		
	2010	2011	Var	2010	2011	Var	2010	2011	Var
Rémunérés	4 919 222	5 036 478	2,4	3 055 513	3 012 030	-1,4	7 974 735	8 048 508	0,9
Salariés	3 348 224	3 384 468	1,1	1 254 676	1 171 674	-6,6	4 602 900	4 556 142	-1,0
Indépendants	1 203 289	1 310 238	8,9	1 683 282	1 721 036	2,2	2 886 571	3 031 274	5,0
Employeurs	242 923	212 944	-12,3	43 228	36 582	-15,4	286 151	249 526	-12,8
Associés ou membres de coopératives	124 786	128 828	3,2	74 327	82 738	11,3	199 113	211 566	6,3
Non rémunérés	250 149	235 944	-5,7	2 179 771	2 224 853	2,1	2 429 920	2 460 797	1,3
Aides familiales	196 656	186 186	-5,3	2 155 135	2 200 958	2,1	2 351 791	2 387 144	1,5
Apprentis	45 890	42 667	-7,0	23 168	22 049	-4,8	69 058	64 716	-6,3

Autres	7 603	7 091	-6,7	1 468	1 846	25,7	9 071	8 937	-1,5
Total	5 169 371	5 272 422	2,0	5 235 284	5 236 883	0,0	10 404 655	10 509 305	1,0

Source: Haut commissariat au plan 2010 - 2011

Entre 2010 et 2011, le taux de variation des indépendants est de 5%. Ce taux de s'est établi ainsi à 8,9% en milieu urbain et seulement 2,2% en milieu rural.

Selon la situation dans la profession, 74.000 postes d'emplois rémunérés ont été créés entre 2010 et 2011, soit un accroissement de 0,9%. Cette hausse est le résultat d'une création de 117.000 postes en milieu urbain et d'une perte de 43.000 postes en milieu rural. L'emploi non rémunéré a connu, lui aussi, un accroissement de 1,3%, soit 31.000 postes nouveaux (une hausse de 45.000 postes en zones rurales et une perte de 14.000 postes en zones urbaines).

5. REALITE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ AU MAROC

Sur 11 millions d'actifs occupés, les femmes représentent 28%. Le pourcentage des hommes disposant d'un statut dans la profession autonome, employeur, indépendant ou associé est de 36% contre 11% pour les femmes. Le pourcentage des indépendants parmi les actifs occupés est de 30% pour les hommes et 10% pour les femmes. Le pourcentage des femmes dirigeant des micro entreprises est plus important (60%) que celui des hommes (57%).

Nous présenterons la situation des femmes entrepreneurs au Maroc, à travers différentes caractéristiques: Répartition géographique, répartition par secteur d'activité, répartition selon les effectifs employés, répartition selon la forme juridique, répartition selon la date de création, les caractéristiques sociodémographiques des femmes entrepreneurs, motivation à réaliser un projet, l'influence de l'environnement, l'ouverture du capital,...

De même, d'autres éléments ont été analysés notamment au niveau des difficultés rencontrées en tant que femmes actives au sein d'une société caractérisée par certains facteurs contextuels spécifiques. Ces difficultés peuvent constituer un handicap sérieux face au développement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc.

5.1 Répartition géographique

La répartition géographique révèle de grandes distorsions entre les différentes régions du Maroc puisque Casablanca totalise à elle seule 71,3% suivie de la région économique du Nord-Ouest avec 12,4%. Le plus fort taux à Casablanca s'explique par:

- Le fait que cette ville est le pôle industriel le plus important ;
- Elle constitue le carrefour des flux commerciaux et financiers tant sur le plan national qu'international.

Par ailleurs, les statistiques montrent que le taux d'activité (urbain et rural) par sexe à Casablanca s'élève à 45,7%, 20,3% pour femmes et 71,6% pour les hommes. Alors que le taux de chômage de cette région a atteint en 2011, 10,1% pour les deux sexes (13,6% pour femmes et 9% pour hommes).

5.2 Répartition par secteur d'activité

Le nombre de femmes entrepreneures possédant ou dirigeant une société est estimé à 10 000 entreprises soit environ 0,5% de l'emploi des femmes dans le secteur formel et environ 10 % du nombre total des entreprises. Ces entreprises sont essentiellement des PME / PMI couvrant le secteur des services 37%, le commerce 31% et l'industrie 21% essentiellement le textile. Seules 3% des entreprises opèrent dans l'agriculture et de la pêche. Une grande partie des femmes soit à titre individuel ou collectif et ce dans le secteur informel (cas des associations microcrédits).

5.3 Répartition selon les effectifs employés

Plus des deux tiers des entreprises emploient moins de 20 salariés et les femmes représentent un peu plus de la moitié des effectifs employés.

Les entreprises sont le plus souvent de petites entreprises, voire de très petites entreprises de type SARL (57%) ou des entreprises individuelles (22%) avec un chiffre d'affaires qui reste dans la très grande majorité des cas inférieur à 20 millions de Dirhams, voire à 5 millions de Dirhams pour une large proportion d'entre elles.

Les entreprises féminines sont dans leur grande majorité de tailles très petites (TPE: Très petites entreprises) puisque les entreprises employant moins de 10 salariés représentent 38,6% suivies des entreprises employant entre 10 et 50 salariés avec 29,2%. La troisième position est occupée par les entreprises dont les

salariés sont entre 51 et 100% avec 14,4%. La quatrième position est occupée par les entreprises employant plus de 200 personnes avec 8,3%.

La prédominance des TPE par le fait que:

- Les TPE ne demandent pas de grands investissements ;
- Les TPE représentent moins de risques que les grandes ;
- Les femmes entrepreneurs sont généralement « moins aventureuses ».

5.4 Répartition selon la forme juridique

Juridiquement, la constitution de société est beaucoup plus rare chez les femmes, elles préfèrent demeurer propriétaire unique, contrairement aux hommes. Elles optent plus souvent pour le statut indépendant (personne physique) que pour la constitution en société (personne morale).

Au Maroc, Les entreprises dirigées par des femmes sont le plus souvent des SARL (57%) ou des entreprises individuelles (22%). Elles sont plus rarement des sociétés anonymes (16%). Le choix de la SARL est dû à la relative simplicité de sa création mais aussi parce que le capital de départ n'est pas très élevé. Dans le cas des entreprises créées par des femmes, on note une plus forte proportion d'entreprises individuelles et une moindre représentation des sociétés anonymes.

5.5 Répartition selon la date de la création

Le taux de croissance du nombre des entreprises créées par les femmes est passé de 13% en 1970 à 70% en 1981. Ce taux augmente d'une année sur une autre. Ce changement est dû au changement de mentalités, à l'égalité des chances accordée aux femmes.

L'émergence d'une nouvelle race d'entrepreneurs de sexe féminin dans les années 80 a été aussi attribuable à:

- La scolarisation des femmes après l'indépendance ;
- La libéralisation de l'économie ;
- La mise en place d'un cadre incitatif (code des investissements, code des exportations, libéralisation des échanges) avantageux pour la création d'entreprise.

5.6 Les caractéristiques sociodémographiques des femmes entrepreneurs

Des études montrent que l'âge moyen pour entreprendre se situe entre 25 et 40 ans. Au Maroc, d'après l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc, La femme chef d'entreprise ou créatrice d'entreprise reste relativement d'âge moyen. Elle a le plus souvent entre 35 et 44 ans. Cette étape de vie correspond à la phase de fin d'études, à une certaine stabilité dans la vie privée de chacune où les questions relatives à la vie professionnelle s'imposent. C'est une étape dans la vie où les décisions concernant une carrière doivent être prises: se contenter d'une situation de salariée confortable (ou non) sécurisante, ou prendre de risque de créer, gérer sa propre entreprise, intégrer un monde dont elle ne connaît pas et ne maîtrise pas.

D'après l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc, Les femmes chefs d'entreprises se caractérisent par un niveau d'éducation élevé.

- 60% ont une formation supérieure (au moins Bac+4),
- Elles ont une formation à l'université ou dans une école de commerce. Peu d'entre elles ont une formation d'ingénieur.

Ces femmes ont, une large majorité, une expérience professionnelle antérieure. Dans le secteur privé (plus que 50%), où elles occupaient des postes d'encadrement ou de direction. Cette expérience professionnelle et le travail sur le terrain constituent donc une formation de base à la création d'une entreprise. Elle se révèle souvent comme un atout et un facteur de réussite .L'expérience pourrait aussi être à l'origine d'une idée nouvelle, de détection d'un besoin non satisfait par l'économie ; elle pourrait aussi révéler un savoir faire nécessaire à la création d'une entreprise.

Généralement mariées (71%), les femmes chefs d'entreprises ont dans leur très grande majorité des enfants à charge (77%), le plus souvent 1 à 2 enfants (51%).

5.7 Motivation à réaliser un projet

Les deux motivations majeures pour les femmes entrepreneurs à réaliser un projet se constitue particulièrement:

- De la compétence, de la maîtrise d'un savoir faire dans un secteur d'activité donné ;
- Vient ensuite le souci de s'affirmer sur un même pied d'égalité de l'homme et devenir une femme d'affaires.

La maîtrise d'un savoir-faire avant la création d'entreprise s'explique par une certaine spécificité féminine qui est: la prudence. Dans un contexte de concurrence de plus en plus acharnée, la créateur doit être sûr de son savoir faire et devra préparer son projet avec le maximum d'atouts de son côté. Créer une entreprise, c'est-à-dire investir, c'est prendre le goût du risque, pour répondre aux besoins matériels. Le principal objectif de la motivation de la création de son propre projet est l'épanouissement personnel et le défi de réussir afin d'assurer son avenir et une bonne retraite.

5.8 L'influence de l'environnement

L'entourage joue un rôle important dans la réussite d'un projet. Ainsi, sans l'encouragement moral et l'appui financier de leurs pères, frères et maris les femmes entrepreneurs n'auraient pas pu réaliser leurs projets.

Les démarches administratives et bancaires de la femme en vue de la création de sa propre entreprise sont identiques à celles de l'homme, futur entrepreneur. La seule condition est que la femme doit faire preuve de force de caractère.

L'obtention d'un crédit de banque est plus important chez la femme entrepreneur que chez l'homme entrepreneur car la femme a un caractère de prudence avec moins de risque en jouant la sécurité.

5.9 Ouverture du capital

La majorité des femmes entrepreneurs sont favorables à l'ouverture du capital de leurs entreprises aux associés. Mais dans la réalité, cela reste toujours dans le cadre familial (conjoint, frères et sœurs, les parents et les enfants puis le reste de la famille). Le recours à la famille constitue une forme de soutien et de sécurité. Cela s'explique aussi par une disponibilité de fonds, un apport de fonds à injecter dans le capital de l'entreprise. Cet engagement familial permet de garantir l'indépendance de l'entreprise, son autonomie financière et de limiter son recours à l'emprunt extérieur et d'assurer enfin sa perpétuité et la transmission aux héritiers.

Nous rappelons enfin que les déclencheurs de l'entrepreneuriat féminin ou masculin sont les suivants:

- Soutien familial ;

- Créer un emploi pour soi-même (auto-emploi) ;
- Expérience suffisante ;
- Frustrations ou insuffisances au travail ;
- Disponibilités de fonds ;
- Formation appropriée ;
- Découverte d'un partenaire d'affaires ;
- Réalisation d'un rêve ou d'un projet professionnel ;
- Réalisation des bénéfiques ;
- Etre indépendant et autonome (devenir son propre patron).

6. LES OBSTACLES AUXQUELS LES FEMMES – PROPRIETAIRES – DIRIGEANTES DEVRONT FAIRE FACE

Les femmes – entrepreneurs font face à différents obstacles tout au long de leurs parcours. Différentes recherches se sont intéressées aux obstacles que les femmes rencontrent et doivent dépasser pour mener à bien leurs entreprises. On cite particulièrement les travaux de Thompson LOGHSTONE (1997)².

Parmi les obstacles, nous pouvons citer:

- La discrimination systématique inhérente à leur constitution de femme ;
- Difficile d'accès au financement ;
- Conditions de crédits très peu avantageuses ;
- Crédibilité des femmes souvent mise à l'épreuve à l'extérieur de leur entreprise lors des relations avec les institutions ou certains partenaires³.

6.1 Problèmes de financement

Les sources de fonds sont variées et toutes les provenances. Notons notamment que l'emprunt dans une institution financière, le crédit fournisseur, les fonds auto générés, l'épargne personnelle, l'emprunt personnel, les cartes de crédit personnelles ou de l'entreprise, les prêts émanant d'une tierce personne ou encore les aides et prêts gouvernementaux constituent les principales sources de financement.

Parmi les difficultés rencontrées par les femmes – entrepreneurs, l'obtention du crédit surtout au démarrage (SCHWART 3, 1979). Généralement, la réticence des organismes financiers et de crédit à l'égard des entreprises créées par les femmes

qui sont majoritairement très petites entreprises, s'explique par les traits qui semblent marquer de façon profonde l'activité de leurs entreprises à savoir entre autre:

La sous-évaluation des besoins de trésorerie de départ et la persistance des difficultés financières.

Quand la situation financière de leur entreprise se dégrade, la banque partenaire initial, peut devenir hostile et même faire déposer le bilan plutôt que d'aider à franchir un cap difficile.

L'étude de LIGHSTONE.T révèle que: « Le taux de refus des prêts reste plus élevé pour les entreprises dont les propriétaires sont des femmes (23%) par rapport aux hommes (14%)... »⁴.

6.2 Problème de formation

Le besoin de formation des femmes – entrepreneurs est ressenti comme très utile, notamment quand elle porte sur des concepts techniques précis et immédiatement opérationnels.

Pour réussir une formation qui conduise au renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes, autrement dit des capacités de création et de gestion d'entreprises par les femmes, il conviendrait d'utiliser des méthodes adaptées. Celles – ci doivent tenir compte du contexte dans lequel vivent ces femmes et des caractéristiques des apprenantes souvent lettrés.....⁵.

Force est de constater, de nombreuses études empiriques ont enrichi la connaissance sur les caractéristique des femmes –entrepreneurs, leur expérience professionnelle et leur motivation pour créer une entreprise et les problèmes qu'elles rencontrent. Mais, ces études concernent surtout les pays développés. Les résultats indiquent qu'il existe quelques différences significatives entre femme – entrepreneurs en Occident et en Afrique.

Qu'en est – il maintenant des obstacles auxquels sont confrontées les femmes – entrepreneurs marocains ?

Des études nous ont montré les facteurs d'échec qui pourraient se résumer comme suit:

- Les problèmes liés à la production comme facteur d'échec de leur expérience. Ces problèmes sont attribuables aux coûts de non qualité (taux de retour pour non conformité élevé) et le non respect des délais de livraison.

Des facteurs ayant trait au non maîtrise de la gestion du personnel ouvrier sont généralement mis en cause.

Pour éviter les difficultés de gestion du personnel productif, la femme – entrepreneur serait acculée à recourir à un personnel d'encadrement exclusivement masculin. Or, dans un contexte comme le notre, le personnel ouvrier n'est pas culturellement prêt à accepter que la femme investisse dans un domaine traditionnellement réservé aux hommes.

- L'inefficacité de gestion des entreprises dirigées par les femmes sont imputables à des erreurs stratégiques tels que: L'absence de diversification des débouchés aggravé par la spécialisation en mono produits ; ce qui engendre la non utilisation des moyens de production à leur pleine capacité et les vicissitudes de la dépendance à l'égard d'un seul client.

- La défaillance de l'encadrement et de l'assistance des associations professionnelles à l'égard des petites entreprises.

- La difficulté de concilier entre l'activité de femmes d'affaires de celle d'épouse et de mère. En définitive, la réussite professionnelle n'est pas synonyme de réussite familiale. Le degré d'exigence, de leur activité nécessite implication totale qui ne va pas sans nuire à leur vie de famille.

- Le problème dont souffre le dispositif entrepreneurial et qui est commun autant par les femmes que les hommes est la lourdeur administrative 37%.

- Difficultés d'accès au financement bancaire ainsi qu'au crédit fournisseur.

- Les Femmes Chefs d'Entreprise marocaines jugent l'accompagnement à la mise à niveau et développement des compétences limité. Toutefois, elles sont plutôt satisfaites de manière globale aux actions menées par l'agence de Promotion des PME.

- En matière de gestion quotidienne, les principales difficultés que les femmes entrepreneurs marocaines rencontrent sont:

Volet administratif: soit la lenteur soit la lourdeur des procédures administratives.

Volet commercial et marketing: Pour une grande majorité, les femmes chefs d'entreprise marocaines évoquent des difficultés au niveau de la forte concurrence sur les prix, l'accès au marché ainsi que l'étroitesse des marchés. Toutefois, elles (les FCE marocaines) estiment avoir une grande capacité de négociation vis-à-vis des fournisseurs.

- Les femmes ayant créé une entreprise exportatrice sont confrontées à d'autres problèmes. Parmi lesquels, nous citons, la lenteur administrative au niveau de la douane marocaine constitue la principale contrainte; Le coût du transport constitue aussi un autre frein à l'export; La lenteur des procédures de dédouanement.

- D'après l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises au Maroc, 82% des problèmes vécus par les Femmes Chefs d'Entreprises lors de la création de leur entreprise portent essentiellement sur des aspects administratifs et managériaux: recrutement, accès au marché, accès au financement etc. Problèmes liés à des contraintes d'ordre social et à la condition de la femme (9%).

- Les domaines les plus importants dans lesquels les femmes souhaitent avoir un soutien et du conseil externe sont:

+ Management de façon générale (47%)

+ Marketing (41%)

+ Fiscalité (25%)

+ Comptabilité et Finances (21%).

En général, les facteurs freinant l'installation à son propre compte sont:

- Permanence de l'emploi ;
- Cadre de travail agréable ;
- Salaire intéressant ;
- Carrière prometteuse.

7. MESURES EN FAVEUR DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ MAROCAIN

Nous citons entre autres deux principales méthodes à savoir:

- Le programme Moukawalati
- La mise en place d'un incubateur à Rabat
- Nouveau programme « *Infitah pour elle* »

7.1 Le programme Moukawalati

Rappelons d'abord que ce programme concerne aussi bien l'entrepreneuriat masculin que l'entrepreneuriat féminin.

Le programme « Moukawalati » était pensé et lancé par le gouvernement du royaume chérifien, ayant pour but d'aider les jeunes diplômés, lauréats de

l'enseignement professionnel, bacheliers, étudiants à l'enseignement supérieur, porteurs d'idées de projets jugés bénéfiques, rentables et prometteurs par des commissions d'analyse de projets, à créer leurs très petites entreprises « TPE ».

Le programme lancé en 2006, a pour objectif de créer 30 000 TPE à l'horizon 2008, chose qui générera 90 000 emplois directs.

Ces porteurs de projets bénéficient d'une panoplie d'avantages, entre autre l'accompagnement justement lors des 3 phases critiques du projet, en l'occurrence:

- *Avant la création*: c'est là où l'essentiel de difficultés est rencontré, lorsqu'on parle d'étude de marché, étude technique, et élaboration du Business plan, l'objectif donc de cet accompagnement préliminaire, est de permettre au candidat d'aller à la banque demander le financement avec un dossier bien ficelé et sans failles, et pour ensuite démarrer effectivement son entreprise.

- *Pendant le démarrage*: « Moukawalati » épaulé le candidat notamment en phase de négociation avec la banque, cela justement en aidant à rectifier le business plan et l'adopter aux critères retenus par la dite banque.

- *Après le démarrage*: le programme, et grâce aux nombreux cadres qu'il recrute, permet un accompagnement pendant toute la 1^{ère} année jugée comme étant la phase la plus rudimentaire d'une entreprise, cet accompagnement permet l'élaboration d'une analyse stratégique de pointe dévoilant les points forts et les points faibles de la structure encore très sensible.

- Le financement est facilité par le biais de ce programme, et cela en offrant deux alternatives dont peuvent bénéficier les candidats:

- Une avance sans intérêts, avec un plafond de 10% de la valeur totale du projet et dans la limite de 15 000.00 Dhs ; remboursable en six années, dont trois de grâce.

Le programme Moukawalati avait été mis en place sous l'égide du PRONACE (Programme National d'Aide à la Création d'Entreprise) afin d'appuyer la création de petites et de très petites entreprises. Toujours est – il que tous les organismes impliqués de près ou de loin, la primature, le ministère de commerce et de l'industrie, l'ANAPEC⁶, L'OFPPPT⁷, les associations, les banques reconnaissent l'unanimité la nécessité de mettre en place des procédures d'accompagnement du projet avant, pendant et après. Ce sont ces mesures qui sont susceptibles de combler les lacunes du programme des crédits jeunes promoteurs suspendu en 2002 après avoir échoué.

Ceci étant, nous traitons de façon très succincte les objectifs du programme (a), son contenu (b) ainsi que ses limites (c). Notons que pour faire face aux limites et aux échecs de ce programme, le gouvernement marocain a décidé en 2009 de revoir le programme et adapter une nouvelle version (d).

7.1.1 Les objectifs du programme ⁸

Entre autres objectifs, nous citons:

- La création de 30 000 TPE dans l'horizon 2008 ;
- Le gouvernement marocain souligne officiellement que les administrations publiques se trouvent dans l'incapacité de faire employer les jeunes ayant des diplômes universitaires supérieurs ou autres.

- Faire face aux chômages des diplômés ;
- Le projet ne cible pas exclusivement des objectifs inédits ou novateurs. Il est destiné aux jeunes désireux de créer une activité génératrice de revenu. La priorité sera accordée aux diplômés de l'enseignement supérieur qu'ils soient garçons ou filles et de la formation professionnelle ainsi qu'aux bacheliers et aux bachelières.

- Le programme vise aussi à intégrer progressivement les activités informelles et ce qu'elles soient exercées par des hommes ou par des femmes, dans des TPE structurées.

7.1.2 Contenu⁹

Le dispositif s'articule autour de plusieurs mesures:

- Création des guichets d'appui à la création des TPE ;
- Le financement (financement bancaire et garantie de la CCG: Caisse Centrale de Garantie).

7.1.3 Limites du dispositif à l'appui à la création d'entreprise

Les points forts de ce dispositif résident d'abord:

- Sur le fait qu'il ne s'est pas limité à l'instar du CJP (Crédit Jeunes Promoteurs) aux professions libérales,
- L'accent a été mis sur les actions d'accompagnement avant et après la création. On considère qu'il n'y a pas question de « donner à des jeunes des crédits et de les lâcher dans la nature » à l'instar du CJP.

Au-delà de ces points forts, le dispositif présente une série de faiblesses à savoir entre autres:

- L'obtention du financement de la part des associations des microcrédits se posera vu la faiblesse des ressources dont elles disposent. De plus ces associations ne disposent pas de cadres techniques suffisants susceptibles d'accompagner les bénéficiaires tout au long des phases de conception et de réalisation de leurs projets.
- Les services gouvernementaux les plus expérimentés ainsi que l'Agence Nationale de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises ne sont pas impliqués de façon profonde;
- Les «Centres Régionaux de Crédit (CRC) n'étaient pas suffisamment équipés et outillés pour pouvoir honorer leurs nouvelles missions», souligne ZAKARIA Fahim, président du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants);
- Absence d'une culture entrepreneuriale chez les jeunes garçons ou filles ;
- Les véritables représentants des jeunes promoteurs ainsi que les associations ainsi que les associations des PME n'avaient pas participé aux travaux des commissions découlant du forum initiative emploi tenu le mois de Septembre 2006 pour la préparation et la finalisation du nouveau dispositif. C'est un signe, donc de mauvaise gestion du projet d'auto – emploi de ne pas les intégrer souligne KETTANI, président de l'Union des PME.

CHAHIN chef de service de l'auto-emploi à l'ANAPEC liste trois contraintes qui ont freiné le « Programme Moukawalati » et ce depuis son démarrage en 2006¹⁰

Première contrainte: elle est relative à l'accompagnement, CHACHIN considère que, d'une part, on pousse les jeunes à adhérer au Programme, alors que les guichets n'étaient prêts à les accueillir car les accompagnateurs étaient encore en période de formation pour pouvoir remplir leurs missions.

La deuxième contrainte qui a entravé le bon démarrage du Programme, concerne le programme informatique qui lie les banques à la Caisse Centrale de garantie n'était pas encore finalisé et de ce fait, même si la banque accepte de financer tel ou tel projet, le démarrage ne pourrait être possible en l'absence du programme informatique.

La troisième contrainte porte sur l'absence du système d'information qui lie les différents guichets de Moukawalati. Ajouté au flou qui a manqué les annonces

publicitaires de l'Agence à travers les différentes masses –médias. Les jeunes – hommes ou femmes, pour une grande partie d'entre eux croyaient qu'une fois qu'ils déposent leurs dossiers aux guichets ils obtiendront directement leurs Crédits de financement.

Ce sont donc ces trois types de contraintes, souligne CHACHIN, qui ont été à l'origine du démarrage – échec de programme Moukawalati:

D'autres handicaps concernent:

- Le fait que les banques régionales n'étaient pas suffisamment conscientes du programme – Moukawalati. Ainsi, elles lui portent peu d'intérêt;
- Les accompagnateurs n'étaient pas capables d'aller jusqu'au bout dans leur accompagnement;
- Difficulté d'obtenir un local.

Par ailleurs, il s'est avéré qu'au terme de l'année 2008, les objectifs de Moukawalati à savoir principalement la création de 30 000 TPE et 90 000 emplois n'ont pas été réalisés puisque seules 5% des objectifs ont pu être atteints. De ce fait, selon CHACHIN¹¹, depuis le démarrage du programme Moukawalati en 2006, et jusqu'au 15 Mai 2009, 15 milles porteurs sélectionnés de projet par les guichets au départ. De ces 15 milles, 9 782 ont été sélectionnés définitivement au niveau des Centres Régionaux d'Investissement. Le nombre de dossiers déposés au niveau des banques a atteint 4 436 dont 1 300 ont bénéficié du financement. Ces entreprises créées dans le cadre du programme s'élevaient à 1 536, c'est-à-dire que 236 ont été créées par des fonds propres.

De son côté, dans la revue Finances (Mai 2011), BOUMAHROU souligne que:

- Le taux de mortalité des entreprises ayant bénéficié du programme s'accroît;
- L'ANAPEC n'avait pas honoré ses engagements envers les jeunes pour le suivi post création;
- Le programme avait prévu la création de 30 000 TPE (génératrices de richesses et d'emplois) et 90 000 emplois à l'horizon 2008. Or, depuis son lancement jusqu'au début d'avril 2011, le nombre d'entreprises créées est d'à peine 3.500 TPE, dont seulement la moitié a eu droit à un financement bancaire.

Alors, pourquoi ce programme n'a pas pu décoller? L'une des difficultés majeures invoquée par les jeunes promoteurs lors de la

création de leurs petites entreprises réside dans le financement, en particulier dans le retard d'octroi de crédits à ces jeunes par les banques.

En général, les failles du programme «Moukawalati» sont:

- Une insuffisance des banques concernées par le programme;
- Une inadéquation des objectifs tracés avec les moyens disponibles;
- Une incohérence des projets avec la conjoncture internationale et l'état de l'économie marocaine;
- Un manque d'encadrement et d'accompagnement des candidats porteurs de projets, expliqué par l'incompétence des encadrants;
- Une complexité des procédures administratives;
- Une mauvaise évaluation des profils des candidats: les tests adoptés ne pouvant dégager les bons profils;
- La garantie de 15% du crédit accordé par l'Etat, est un réel frein à la réalisation, puisqu'on note un grand retard lié au déblocage des fonds, alors que les banques l'exigent avant de parapher les dossiers, il faut attendre 5 à 6 mois parfois. Et les charges s'alourdissent, chose qui pousse bon nombre de jeunes promoteurs à abandonner leurs projets.

7.1.4 La nouvelle version du «programme Moukawalati»

La première décision prise par la Commission technique Nationale (CTN) qui composait du Groupement Professionnel des Banques Marocaines (GPBM), les Guichets d'Appui à la Création des Entreprises (GACE), l'Agence Nationale de la Promotion d'Emploi et des Compétences (ANAPEC) consistait à faire des tournées dans différentes villes du Maroc afin de mettre le point sur les besoins de chaque région. Au cours de chaque tournée, les membres de la commission s'entretenaient avec les responsables des banques, des guichets dans le but d'éclaircir les objectifs du programme Moukawalati, et les procédures qui devraient être suivies pour obtenir un crédit et ce afin d'uniformiser le discours dans les différentes régions du Maroc.

La commission a également distribué un guide pratique qui explique tous les détails du programme.

Dans cette nouvelle version qui a débuté en 2009, les membres de la commission s'engageaient à ce que le système d'information qui lie la Caisse Nationale de Garantie (CNG) prêt dans les plus brefs délais. Les membres s'étaient engagés aussi à aider les bénéficiaires à obtenir une avance du crédit lui

permettant de couvrir 10% de la valeur du projet qui étaient dans l'obligation de disposer avant de déposer le dossier d'obtention du crédit.

Telles sont les propositions de la commission susceptible de donner un nouveau souffle au programme Moukawalati, et une certaine crédibilité qu'il avait commencé à perdre

En plus de ces propositions, le programme Moukawalati ne se limite plus aux jeunes et femmes diplômés à l'instar de la première version. Dans la nouvelle version, tout homme ou femme disposant d'un projet, qu'il (elle) soit diplômé (é) ou non a la possibilité de bénéficier du programme étant donné que l'esprit d'entreprise ne vient pas des diplômés.

Aussi, le nombre des bureaux Moukawalati a augmenté de 115 à 183. Il en va également du nombre d'accompagnement (112 nouveaux accompagnateurs sont en période de formation)¹². Les accompagnateurs en place consolident aussi leur formation. Un accord a été conclu entre la commission et les banques permettant à ces dernières de consolider davantage sa participation au programme et faciliter les procédures de financement.

Toutefois, il conviendrait de souligner la nécessité de chercher d'autres sources de financement à côté des banques du fait que ces dernières sont considérées comme des institutions commerciales et de ce fait, il leur est difficile de s'aventurer d'accorder des crédits sans garantie. Ainsi, on pouvait toujours profiter, dans ce cas de figure de l'expérience tunisienne qui a créé une caisse spéciale pour financer les petits projets.

Pour ce qui est de la coordination entre Moukawalati et l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH), il convient de souligner que l'ANAPEC organise constamment des formations pour les diplômé (é) s porteur (s) de projet (s) dans le cadre de l'INDH, car cette dernière dispose du financement mais se prive de l'accompagnement.

7.2 Un nouvel incubateur d'entreprise

Afin de renforcer le rôle des femmes dans l'économie, le Maroc a mis à la disposition des jeunes innovatrices un nouvel incubateur lui permettant un soutien financier et technique. Il s'agit d'une nouvelle source qui est mise à leur disposition. Ce nouvel incubateur est mis en place par l'Association des Femmes

Chefs Entreprises au Maroc (AFEM) dans la région de Rabat permettant d'assurer l'entreprenariat féminin.

Cet incubateur d'entreprises d'une enveloppe budgétaire de 1,1 millions de dirhams s'assigne pour objectif l'accord un soutien technique et financier aux jeunes femmes porteuses de projets. Les femmes retenues bénéficieront d'un local au sein de l'incubateur et d'un suivi pendant les deux premières années, les plus critiques.

A cet effet, Saloua ZEKRI BELKZIZ, coordinatrice du projet et présidente d'honneur de l'AFEM, a déclaré que l'objectif de ce partenariat était de permettre aux femmes – entrepreneurs de devenir autonomes une fois la période de soutien dépassée.

Cet incubateur pourrait s'avérer important en ce sens qu'il contribuerait à aider les femmes à percer dans le monde économique à travers leurs propres projets. Cette initiative est saluée par le gouvernement marocain en la personne du Ministre du Développement Social de la Famille et de la Solidarité, Nouzha SKELLI qui a présidé la cérémonie du lancement de l'incubateur d'entreprises déclarant à cet effet qu'il faut encourager toute mesure visant le renforcement de la participation féminine dans l'économie nationale.

Aux dires de l'AFEM, c'est la réussite du premier incubateur d'entreprises à Casablanca lancé en 2006 qui a motivé l'ouverture de celui-ci de Rabat.

Rappelons que cet incubateur est financé par l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale. L'Agence a renouvelé à deux reprises son soutien financier et méthodologiquement après l'évaluation du travail réalisé.

7.3 Nouveau programme «Infatih pour Elle»

Dans le cadre du programme Maroc Numeric 2013, le Ministère du commerce, de l'industrie et des nouvelles technologies et l'Agence nationale pour la promotion de la petite et moyenne entreprise (ANPME) lancent en partenariat avec *Intel* le nouveau service «Infatih (ouverture) Pour Elle» en Novembre 2012 dédié exclusivement aux entrepreneuses marocaines.

La version féminine du programme *Infatih* vise à sensibiliser les dirigeantes des très petites entreprises (TPE) aux apports des technologies de l'information et à leur utilisation dans la communication avec les clients et les fournisseurs et la gestion au quotidien. L'objectif étant d'accroître durablement leur productivité,

d'améliorer leur compétitivité au niveau national et de créer des opportunités d'emplois.

Les petites entreprises détenues par des femmes constituent la base de l'économie solidaire au Maroc. Beaucoup de familles vivent grâce à ces mères, à ces veuves et à ces femmes divorcées qui entreprennent nombre de petits projets. Ce projet a pour objectif de garantir des moyens de subsistance à ces petites entreprises dirigées par des femmes, en leur offrant un soutien suffisant et approprié.

«*Infitah Pour Elle*» projette d'augmenter le taux de participation des entreprises féminines au programme de 7% à 20% en permettant à toute *TPE* disposant d'un registre de commerce ou d'une attestation d'inscription à la taxe professionnelle et ayant un chiffre d'affaires inférieur à 3 millions de dirhams de profiter gratuitement de séances de sensibilisation. Les participantes auront dès lors accès à un permis «*Numeric*» qui leur permettra de bénéficier du pack «*TI Infitah*» subventionné à hauteur de 30% (peut-être même 50% à l'avenir) et composé d'un ordinateur portable, d'une connexion Internet 3G et d'une solution de facturation à un prix subventionné, à hauteur de 30 pour cent du prix initial du pack.

"Ce programme incite ces femmes à utiliser la technologie numérique comme outil de modernisation de leur entreprise, dans le but de créer des emplois", selon le ministre marocain de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies.

Depuis son lancement, le programme Infitah a accueilli 2 700 entreprises et organisé 222 sessions de formation.

Il espère délivrer 10 000 licences numériques à la fin 2013. Les sessions de formation seront assurées par des prestataires privés aux propriétaires d'entreprises, afin d'augmenter le nombre d'adhérentes dans les meilleurs délais.

La subvention apportée par le gouvernement à ce projet se monte à environ 30%, alors que la majorité des personnes impliquées dans le projet réclament un appui gouvernemental à hauteur de 50% dans le but de permettre une meilleure modernisation de l'organisation.

Au Maroc, les entreprises gérées par des femmes représentent 10% du tissu économique. Fouad Benseddik, membre du Bureau social et économique, explique qu'une étude de terrain a montré que le Maroc pourrait augmenter son

produit intérieur brut de 30% si les femmes entrepreneurs bénéficiaient d'une meilleure protection juridique et économique.

CONCLUSION GENERALE

L'entrepreneuriat en général n'a jamais été une obligation mais un choix qui contribue au développement économique et social d'un pays. On sait que de plus en plus des femmes entrepreneurs créent des entreprises. Elles dirigent entre un quart et un tiers de toutes les entreprises de l'économie formelle du monde entier. Elles préfèrent diriger des petites entreprises que les grandes entreprises. Cette situation non seulement limite leur capacité de gagner un revenu pour elles-mêmes et leurs familles, mais restreint également leur vrai potentiel de contribuer au développement socio-économique et à la création d'emplois.

Investir pour une femme est l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir la croissance économique. Car les femmes consacrent généralement une plus grande part de leur revenu à la santé, à l'éducation et au bien-être de leurs familles et de leurs communautés que les hommes.

Concernant, la femme marocaine, cette dernière a vu sa situation s'améliorer. Elle est passée d'une femme entièrement soumise à la volonté masculine à une femme autonome et désireuse de carrière professionnelle. Cela grâce aux acquis majeurs obtenus ces dernières années surtout avec l'adoption du nouveau code de la famille, le code de la nationalité qui permet dorénavant aux enfants de bénéficier de la nationalité de leur mère mariée à un étranger et de la nouvelle Constitution le 1er juillet 2011 qui affirme l'égalité entre hommes et femmes.

Rappelons que le pourcentage de la femme dans le total de la population marocaine est de 50,7% en 2012. Le taux de participation à la population active (la proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui est économiquement active: toutes les personnes qui fournissent du travail pour la production de biens et de services au cours d'une période donnée), femmes (% de la population féminine âgée de 15 ans et plus) est de 26% la même année. Le nombre de femmes entrepreneurs marocaines, qui possèdent ou dirigent une société, dépasse les 6.000 femmes, représentant environ 11% du total des entreprises marocaines et 0,8% de l'emploi des femmes dans le secteur formel. La femme marocaine cherche son indépendance et dispose des compétences lui permettant de créer son

entreprise car elle est ambitieuse, courageuse, rigoureuse, honnête, soignée, sérieuse, organisée...

Ces femmes chefs d'entreprises jouent un rôle primordial dans l'économie marocaine mais souffrent d'un nombre important d'obstacles dont elles doivent faire face avec courage, tout au long de leur parcours. Parmi lesquels, nous citons les difficultés d'accès au marché, au financement, le manque des compétences techniques, contraintes culturelles...qui freinent le succès des femmes dans la conduite de leurs affaires.

Le gouvernement marocain et les organismes d'accompagnement est appelé à promouvoir l'entrepreneuriat féminin en aidant les femmes à mieux négocier avec les établissements financiers dans l'octroi des crédits. L'Etat doit aussi faciliter aux femmes –entrepreneurs l'accès à l'information et ce à travers le développement de l'utilisation de l'NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication) en développement le commerce électronique et par les formations.

Il convient aussi d'informer les femmes chefs d'entreprises sur Les contrats programmes et les plans de relance et d'appuyer les organisations des femmes entrepreneurs afin qu'elles puissent jouer un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et les femmes entrepreneurs;

Il est convenable aussi de sensibiliser les lauréats des grandes écoles à l'entrepreneuriat féminin et encourager le partenariat avec les universités ainsi que le renforcement des mécanismes d'appui aux petites entreprises et de développement d'une meilleure communication entre les associations femmes chefs d'entreprises sectorielles.

Le gouvernement devra créer et appuyer des réseaux pour identifier et soutenir les femmes porteuses de projets d'un côté et de l'autre côté organiser des rencontres régulières entre femmes entrepreneurs marocaines et les femmes entrepreneurs d'autres pays afin d'échanger les expériences.

Il est pertinent d'accentuer les actions de formation et de développement des compétences par le biais par exemple de L'ANAPEC, des Offices de la formation professionnelle, des Associations des Femmes Chefs d'Entreprises, des Organismes privés de formation, des organismes étrangers.....

Les pouvoirs publics devront signer des accords de partenariats avec des agences de promotion des petites et moyennes entreprises, des groupements

interprofessionnels d'aide au conseil, des organismes d'aide et d'appui européen (Coopération allemande, organismes Canadien, fonds européen...) avec un Programme d'appui aux associations professionnelles (PAAP) en faveur des actions de mise à niveau et de développement des compétences.

L'Etat devra faciliter:

- Les procédures administratives pour une création, un consortium ou groupement d'entreprises;
- Les procédures douanières (tarifs, délais...) pour les femmes entrepreneurs exportatrices;
- Les relations avec les administrations fiscales et la Caisse de Sécurité Sociale (CSS);
- Les relations avec les organismes ou institutions tels que les Centres Régionaux d'Investissement (CRI), l'Office de la Propriété Industrielle et Commerciale (OPIC).

Pour conclure, nous pouvons dire que l'homme doit contribuer à l'essor du projet de la femme, notamment à travers son soutien moral et financier dans le souci d'assurer les conditions de réussite et de pérennité du projet. Sans ses encouragements, la femme ne pourrait pas s'épanouir dans son travail et développer son projet, voire de nouveaux projets.

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale.

Bentahar, M., *Feuille de route pour la création d'entreprise*, 2^{ème} édition 2009 – 2010, Fès, Presse Imprimerie Papeterie.

Bied, F. B., Charreton, J., Raffegeau, J., *Guide pratique de financement des entreprises*, Francis LEBVRE 1995.

Cci Tétouan, *Le guide de l'investissement*, DCI Tétouan, Janvier 2001.

Colloque sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie organisé à Alger sous l'égide du Ministère délégué à la condition féminine, le 31 Mars 2008

Copin, G., et Falliard, R., *L'itinéraire financement*, Edition DUNOD, 1990.

Coster, M., *Entrepreneuriat*, Edition Pearson 2008.

Courrent, J. M., Sammut, S., *Elaborer son dossier financier de création*. DUNOD 2000.

Delcroix, F., *Guide pratique des choix fiscaux, du créateur d'entreprise*, Les éditions d'organisation, 1996.

Guerraoui, D., *L'élite économique marocaine, Etude sur la nouvelle génération d'entrepreneur*, Edition L'harmattan 2009

“Guide de créateur et de la création d'entreprise” *Création d'entreprise*. Fre.fr.

Haut Commissariat au Plan au Maroc (statistiques).

Herniaux, G., *Organiser la conduite de projet: pour les chefs de projet à qui l'on demande un engagement de résultat dans un environnement imprévisible*, Publié le 05 / 09 / 2009 aux éditions INSEP Consulting.

Husson, B., et Jordan, J., *Le choix des investissements*, Collection DEL, Mars 1988.

“Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des entreprises (ISCAE)”
Les actes de la 14ème édition des journées portes ouvertes: entreprise et investissement, 19, 20 et 21 Mai 1999.

Inglinger, E. G., *Financement des entreprises par les marchés des capitaux*, Edition PUF finance, 1991.

Journal ESSABAH.

Lighstone, T. and Compangy LTD, *Small and Medium Sized, Business in Canada: an on going satisfaction with financial*, Institution des Banquiers canadiens, 1996 et 1997.

Lighstone, T., *Les petites et moyennes entreprises au Canada: Enoncé de leurs besoins, de leurs attentes et de leur satisfaction envers les institutions financières*, Association des Banquiers canadiens, 1997, volume 1, p. 151.

Rifki, H., *Comment créer et financer votre entreprise au Maroc*, ouvrage réalisé avec le concours de la fondation Hassan II pour les MRE/Marocain résidents à l'étranger 1993, Rabat, Imprimerie AL MAARIF AL JADADI, 224.

Tchamande, L. et Tchouassi, G., *Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes par la formation: Une analyse du cas du Cameroun*, Université de Yaoundé II.

Vallet, G., *Techniques d'analyse de projets*, Paris, L'usine nouvelle, Dunod, 2^{ème} 2005, 200 p.

Zouiten, J., “L'entrepreneuriat féminin en Tunisie”, *Xème colloque internationale du CEDIMES*, Alexandrie, Mars 2004.

¹ Voir colloque sur l'entrepreneuriat féminin en Algérie organisé à Alger sous l'égide du Ministère délégué à la condition féminine, le 31 Mars 2008.

² Thompson LIGHSTONE and COMPAGNY LTD, Small and Medium Sized, Business in Canada: an on going satisfaction with financial Institution des Banquiers canadiens, 1996 et 1997.

³ J. Zouiten:« L'entrepreneuriat féminin en Tunisie» Xème colloque internationale du CEDIMES, Alexandrie, Mars 2004.

⁴ Thompson Lighstone, Les petites et moyennes entreprises au Canada: Enoncé de leurs besoins, de leurs attentes et de leur satisfaction envers les institutions financières, Association des Banquiers canadiens, 1997, volume 1, p. 151.

⁵ L.Tchamande Djené et G. Tchouassi: «Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes par la formation: Une analyse du cas du Cameroun», Université de Yaoundé II.

⁶ ANAPEC: Agence Nationale de la promotion de l'emploi et des compétences.

⁷ OFPPT: Office de formation professionnelle et de la promotion du travail.

⁸ Voir l'ouvrage du professeur Bentahar Mohammed:«Feuille de route pour la création d'entreprise», 2^{ème} édition 2009 – 2010, Presse Imprimerie Papeterie- Fès, pp. 309 – 310.

⁹ Voir l'ouvrage du professeur Bentahar Mohammed, op cit pp. 310 – 315.

¹⁰ Voir Journal Essabah, op cit.

¹¹ Journal Essabah op cit.

¹² Chahin op cit.